

DEPARTEMENT
DU CHER

SEANCE DU 24 octobre 2024

Nombre de Conseillers
Afférents au Conseil : 13
Présents : 07
Votants : 08**Présents :** Mesdames Caroline ARTHU, Cathy BATISTE, Mireille CHARBY, Marina DUPUY, Messieurs Philippe ANDRIAU, Michel CANTENEUR, William TAILLANDIER.Date de la convocation :
14 octobre 2024**Excusés avec pouvoir :** Katia DUSSAPIN pouvoir à Cathy BATISTE.Date d'affichage :
14 octobre 2024**Excusé sans pouvoir :** Caroline LALEVÉE LESAGE, Christelle JOIE, Jean-Michel CAREL, Julien JOURDAINE, Stéphane PETIT.**Secrétaire de séance :** Mireille CHARBY**DELIBERATION N° 2024-42****OBJET : Dénomination du bâtiment sis 580 chemin du stade et devis pour son enseigne.**

Madame le maire expose qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir le nom à un lieu ou à un équipement municipal. Cette dénomination est laissée au libre choix du Conseil Municipal.

La présente délibération a pour but de dénommer le bâtiment communal sis 580 chemin du stade 18190 Vallenay qui est une salle communale et plus précisément une salle de tennis de table.

Sur proposition de Madame le maire et la commission « culture et association » de la commune de Vallenay, il est proposé au Conseil Municipal de baptiser le bâtiment du nom de Madame Martine Garcieux née le 06 avril 1951 à Maisonnais (18) qui œuvre depuis le début de la création de l'association cercle pongiste de Vallenay.

Madame le maire précise que Madame Martine Garcieux a donné son accord.

Madame le maire propose la mise en place d'une enseigne sur le bâtiment au nom de Martine GARCIOUX.

Madame le maire présente deux devis :

- Imprimerie Saint-Amandoise 99 rue Blaise Lutendre 18200 Saint Amand Montrond pour un montant de 1 394.00 € HT ;
- Enseigne Malin 11 rue Michael Faraday 18000 Bourges
 - 1^{ère} version pour un montant de 1 567.60 € HT
 - 2^{ème} version pour un montant de 1 261.60 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide de dénommer le bâtiment communal sis 580 chemin du stade 18190 Vallenay : Salle Martine Garcieux.
- Opte pour la société Enseigne Malin 11 rue Michael Faraday 18000 Bourges et choisit la 2^{ème} version pour un montant de 1 261.60 HT.
- Autorise Madame le maire à signer les documents afférents à ce dossier.

Pour extrait certifié conforme,
Vallenay, le 24 octobre 2024

Le secrétaire de séance
Mireille CHARBY



Le Maire,
Marina DUPUY

